

10 Faits divers & Justice

Suite à l'agression à la machette de deux Gabonaises dans la Remboué (Kango) Quand immigration clandestine rime avec insécurité

SCOM

Kango/Gabon

La Remboué, deuxième canton du département du Komo-kango, à environ 70 km de la commune de Kango, vit dans une grande insécurité qui serait, surtout, l'une des conséquences de l'important flux d'expatriés sans papiers observé dans la contrée avec, dit-on, la bénédiction de certains autochtones. Pour juguler le fléau, un plan impliquant l'action des gendarmes sur le terrain, a été mis en place.

L'AGRESSION sauvage à la machette sur les personnes de Cynthia Pounga et Jeanne Tatiana Moussavou, deux compatriotes, par Jean Paulin Koudougou Nikiema, un ressortissant burkinabé (lire l'Union du vendredi 25 août dernier), est venue remettre au goût du jour la problématique de l'insécurité dans la région de la Remboué, située à environ 70 km de la commune de Kango, dans le chef-lieu du département du Komo-kango.

D'après des renseignements recueillis sur place, cette insécurité serait, surtout, l'une des conséquences de l'important flux d'expatriés sans papiers observé dans la contrée. Qui plus est, bon nombre de ces clandestins bénéficieraient même de la protection de certains autochtones aux bras longs.

Les différents villages de cette localité du deuxième canton du département du Komo-kango sont connus pour accueillir une forte concentration des communautés étrangères. Si ces populations étrangères participent activement au rayonnement de la région de la Remboué, notamment au travers des activités agricoles, le fait pour les autorités de ne pas avoir la maîtrise des effec-



Le manque de route carrossable est un frein au développement de la Remboué.



Jeanne Tatiana Moussavou, l'une des victimes de la furie



... du burkinabé Jean Paulin Koudougou Nikiema, qui lui a causé une infirmité à vie.

tifs de ces expatriés, dont la majorité vit au Gabon en situation irrégulière, constitue un réel souci.

Fort heureusement, les forces de défense commencent progressivement à juguler le phénomène, grâce à un plan impliquant l'action des gendarmes dans le secteur.

ASSURANCE-VIE• Le problème allant crescendo, des instructions ont été données aux auxiliaires de commandement, afin de mettre à la disposition de l'administration publique des statistiques fiables à ce propos. Malheureusement, ceux-ci rétorqueraient ne pas disposer de moyens pour entreprendre un recensement des étrangers vivant dans leurs circonscriptions administratives. Malgré l'absence d'un fichier officiel, on croit savoir que les Burkinabé constituent la commu-

nauté étrangère la plus nombreuse vivant dans la région de la Remboué. Viennent, ensuite, les Ivoiriens.

Les ressortissants du "pays des hommes intègres" sont également les plus actifs dans le travail de la terre. Selon une source militaire, ils seraient aussi les plus enclins à s'illustrer par des actes répréhensibles. Le cas de Jean Paulin Koudougou Nikiema, qui avait déjà purgé une peine de trois mois de prison à la maison d'arrêt de Libreville et qui s'y trouve de nouveau en détention préventive, est plus que révélateur. Car, c'est pour des faits d'agression à l'arme blanche, qu'il avait séjourné à Gros-Bouquet la première fois.

Une source proche de la région explique que l'entrée de ces clandestins dans la région serait facilitée par des autochtones, qui s'en

servent comme ouvriers dans leurs exploitations agricoles. Lesquels ne rechignent pas à la tâche. "Le problème c'est que l'arrivée de tout ce beau monde dans la localité n'est jamais signalée aux différents services compétents. Jusqu'à ce que nous enregistrons des drames", fait savoir un Officier de police judiciaire (OPJ).

PATROUILLES• De source sécuritaire, on indique que les difficultés à communiquer dans la Remboué entravent considérablement l'action des agents des forces de défense, qui ne peuvent être appelés à temps pour intervenir. En effet, le manque d'antenne-relais sur place ne permet pas de tenir les gendarmes informés d'une situation donnée. Pour prévenir les limiers, les auxiliaires de commandement, les plaignants et les indics doivent

absolument rallier le village Four-Place, distant de plusieurs kilomètres, pour avoir le réseau mobile.

Toujours est-il que des patrouilles viennent d'être initiées sur place. Les OPJ sont envoyés de temps à autre, et passent un ou deux jours sur le terrain. Cette stratégie a permis aux enquêteurs de neutraliser certains ressortissants étrangers qui sont, ensuite, déferés devant le parquet de Libreville pour répondre notamment du délit d'immigration clandestine. C'est le cas de Jean Paulin Koudougou Nikiema qui, après avoir agressé à la machette deux Gabonaises, a été arrêté in extremis alors qu'il était sur le point de rallier Lambaréné, le chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, à partir duquel il aurait planifié de quitter le Gabon pour se soustraire à la justice.

Faits d'ailleurs

Il reçoit une facture de gaz salée pour un local inutilisé

Il ne s'attendait pas à ça. Au moment de relever son compteur en vue de vendre un local inoccupé dont il est propriétaire, un commerçant retraité de Languieux (France) s'est vu adresser une facture de gaz...

de 78 437 euros. La facture mentionnait que la consommation de gaz s'élevait à 1 483 809 kWh sur le seul mois d'août. La somme réclamée représente 60 fois la facture pour un an d'un foyer de cinq personnes, occupant un appartement de 120 m². L'homme a été d'autant plus surpris que les lieux sont vides... depuis plus d'un an. Il a donc contacté son fournisseur, qui a reconnu un problème, et a fait opposition au prélèvement automatique. L'erreur provenait de GDF, chargé de relever les compteurs.

Un bassin et deux jambes repêchés dans une rivière

Deux jambes et un bassin ont été retrouvés flottant dans la Deûle (France). C'est un jogger qui a fait la macabre découverte entre le pont Sainte-Hélène et l'Ecluse Grand-Carré de Lambersart et qui a donné l'alerte. Selon les premières constatations, ces membres humains appartiennent à la même personne. "Vu la putréfaction avancée du corps, la victime était dans la Deûle depuis longtemps" explique une source proche de l'enquête. Accident, suicide ou acte criminel ? Une autopsie sera pratiquée afin d'en savoir plus sur l'identité de la victime et les circonstances de sa mort.

Violée par trois de ses 4 hôtes

Une fille a reçu dans son appartement à Montauban (France), quatre hommes, dont certains sont des anciens petits-amis. Mais, rapidement, la soirée a dérapé. Sous l'emprise d'alcool et de cannabis, trois des quatre individus ont violé à tour de rôle la femme, âgée de 18 ans. La victime, en état de choc, a porté plainte. Trois des quatre suspects ont été interpellés et placés en garde à vue. Deux, défavorablement connus des services de police, ont été écroués pour viols en réunion. Le troisième larron a été remis en liberté sous contrôle judiciaire mais sera poursuivi pour non-empêchement de crime. Quant au quatrième suspect, il est activement recherché par la police.

Rassemblés par JNE

Détournement de deniers publics à Montpellier (France)

Le directeur du foyer pour ados s'envole avec 180.500 euros

AFP

Montpellier/France

Le directeur d'un foyer pour adolescents en difficultés à Saint-Gély-du-Fesc, à proximité de Montpellier, en France, est soupçonné d'avoir vidé les comptes de l'association Médiation Jeunes, en charge de la gestion de la structure avant de prendre la fuite. Il a envoyé un mail expliquant qu'il démissionnait et que le versement des salaires du mois ne pourrait pas être assuré, révèle Midi

Libre.

Subventionnée à 100% par le Conseil départemental de l'Hérault, cette association était jusqu'en 2016 très bien gérée. Au point qu'un contrôle du Conseil départemental avait mis à jour en 2015 l'existence d'une trésorerie de 600.000 euros (environ 390 millions de francs), consécutive à plusieurs années de gestion rigoureuse. Les retraits en liquide avaient commencé en janvier. Le Conseil départemental avait alors décidé de suspendre le versement des subventions. « Puisque



Le foyer pour ados est désormais fermé, le gestionnaire ayant fui avec la caisse.

l'association avait de la trésorerie, il fallait qu'elle la consomme, pour ne pas

laisser de telles sommes dormir sur les comptes », explique au quotidien ré-

gional Philippe Loubet-del-Par, directeur adjoint de la Solidarité au Conseil départemental de l'Hérault. L'ancien président avait démissionné à l'automne 2016 pour des raisons de santé. Le nouveau président n'aurait pas mis longtemps à dilapider le pécule. Depuis janvier, il aurait retiré 180.500 euros (environ 117 325 000 francs) en liquide, selon Midi Libre. Le conseil départemental de l'Hérault a déposé plainte auprès du procureur de la République de Montpellier pour détournement de fonds publics.